

LA CONSULTATION EN ÉTHIQUE CLINIQUE



Comment faire POUR BIEN FAIRE?

Si une situation vous paraît **complexe** ou qu'il vous semble difficile de prendre une décision juste ou acceptable, une **consultation en éthique** est recommandée pour vous accompagner dans votre **prise de décision**.

Un service confidentiel offert aux usagers et aux employés du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.



CIUSSS-ODIM.rh.01-10.25

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



COMMENT SE DÉROULE une consultation en éthique?



Une conseillère en éthique soutiendra toutes les personnes concernées à :

- **Identifier** et préciser la problématique;
- **Clarifier** les valeurs et principes en jeu;
- **Analyser** les différentes options possibles;
- **Déterminer** l'option qui sera privilégiée.

Le service de consultation en éthique a un pouvoir de recommandation. Il ne prendra pas de décision pour vous, mais offrira **CONSEIL, SOUTIEN** et **ACCOMPAGNEMENT**.

QUI PEUT DEMANDER une consultation en éthique?

- Tout membre de l'équipe soignante
- Les usagers, résidents et leurs proches



COMMENT DEMANDER une consultation en éthique?

Contactez le service de consultation en éthique clinique en écrivant à ethique.comtl@ssss.gouv.qc.ca (de préférence).

Si vous ne pouvez pas envoyer de courriel, vous pouvez appeler le 438 864-1492.

Aussi, vous pouvez vous adresser à un membre de l'équipe soignante qui communiquera avec le service pour vous.

Si la consultation concerne des usagers âgés de moins de 18 ans, veuillez contacter le service de consultation en éthique pédiatrique en écrivant à franco.carnevale@mcgill.ca

QU'EST-CE QUE la consultation en éthique?

Chaque jour, les équipes soignantes, les usagers et leurs proches, prennent des décisions quant aux soins et services. Ces décisions ne sont pas toujours que cliniques, elles sont parfois éthiques. Tous accordent un poids différent aux mêmes principes et valeurs pouvant ainsi mener à des questionnements d'ordre éthique.

La consultation en éthique vise à traiter les questions d'éthique qui peuvent émerger au sein de l'établissement.



QUAND PEUT-ON DEMANDER une consultation en éthique?

À tout moment de l'épisode de soins et services lorsque par exemple :

- Les valeurs ou les croyances d'une usagère, de sa famille ou de l'équipe entrent en conflit avec ce qu'il est possible de faire du point de vue médical.
- L'équipe éprouve un malaise face à une demande d'un usager de cesser ses traitements curatifs.
- Un intervenant se questionne sur la meilleure décision à prendre considérant les meilleurs intérêts d'un enfant et le respect des droits des parents (contacter l'éthique pédiatrique).
- Un proche doit prendre une décision pour une usagère qui ne peut participer au processus décisionnel et se questionne sur son rôle, se demande si le traitement proposé est bien ce que l'usagère aurait voulu ou le proche n'est pas d'accord avec une autre personne concernée.

